

0. Ouverture

0.1 Ouverture de l'assemblée

AU

1. Élection du présidium et adoption de l'ordre du jour

1.1 Que Simon Parent fasse l'animation et Stéphanie Dubé le secrétariat

Dûment appuyé

AU

1.2 Que l'on adopte l'ordre du jour tel que proposé

Dûment appuyé

AU

2. Avis de motion (modification aux règlements généraux)

2.1

Considérant que l'exploitation des animaux non-humains repose sur le spécisme, une discrimination basée sur le critère non pertinent de l'espèce à laquelle appartient un.e individu.e;

Considérant que plus de soixante milliards d'individu.e.s non humain.e.s sont les victimes, chaque année, de la suprématie humaine, une oppression responsable de leur confinement, de leur souffrance, de leur détresse et de leur mort;

Considérant que les oppressions prennent appui les unes sur les autres, se renforcent mutuellement et que l'on ne saurait les hiérarchiser;

Considérant que les risques pour la santé physique et mentale des travailleurs et travailleuses d'abattoir sont significativement plus élevés que dans tous les autres secteurs industriels en Amérique du Nord;`

Considérant que, à l'échelle mondiale, l'élevage animal est aussi polluant que la combustion des hydrocarbures et plus polluant que l'industrie des transports et qu'il constitue la principale source de pollution aquatique et de déforestation de l'Amazonie;

QUE l'AEESPC se positionne comme antispéciste et végétarien;

QUE l'AEESPC ne fasse usage ni ne cautionne de discours, d'images ou de matériel qui aient un caractère spéciste;

QUE L'AEESPC s'assure que la nourriture offerte dans les instances à laquelle elle prend part ne contient pas d'aliments d'origine animale.

Dûment appuyé

2.1.1 Proposition d'amendement , ajouter :

QUE L'AEESPC s'assure que la nourriture offerte dans les instances à laquelle elle prend part ne contient pas d'aliments d'origine animale dans la mesure du possible.

Dûment appuyé

Rejeté à majorité

2.1.2 Proposition d'amendement, biffer :

Considérant que l'exploitation des animaux non-humains repose sur le spécisme, une discrimination basée sur le critère non pertinent de l'espèce à laquelle appartiennent un.e individu.e;

Dûment appuyé

Jugé non-recevable

2.1.3 Question préalable

Adoptée aux 2/3

2.1 Retour sur la principale non-amendée

Adopté à majorité

3. Grève

3.1 Proposition de plénière

Que l'on tienne une plénière d'une heure sur le thème «grève »

Dûment appuyé

3.1.1 Proposition d'amendement :

Remplacer une heure par 20 minutes

Dûment appuyé

Adopté à majorité

3.1.2 Proposition d'amendement, ajouter :

Sur le thème «grève et plan d'action»

Dûment appuyé

AU

3.1 : Retour sur la principale telle qu'amendée:

Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur le thème «grève et plan d'action»

AU

Début de la plénière à 13 :35

3.2 Proposition d'ajournement_

Que l'on ajourne jusqu'à 14:20

Dûment appuyé

3.2.1 Proposition d'amendement :

Jusqu'à 14 :40

Dûment appuyé

AU

3.2 Retour sur la principale telle qu'amendée

Proposition d'ajournement jusqu'à 14 :40

AU

Assemblée ajournée 13 :57

3.3 Proposition d'ouverture

Dûment appuyé

AU

3.4 Proposition de plénière

Que l'on tienne une plénière d'une heure sur le thème «grève et plan d'action»

Dûment appuyé

AU

Début de la plénière 14 :45

3.4.1 Mettre fin à la plénière avec la fin des tours de parole (15 :25)

Dûment appuyé

Rejeté à majorité

3.5 Proposition de plan d'action:

QUE L'AEESPC-CIRI engage une campagne sur la précarité étudiante en portant une attention particulière à celle orchestrée par l'UQAM de par ses dérives autoritaires et son usage d'expulsions politiques pour empêcher l'organisation démocratique des étudiant.e.s;

QUE L'AEESPC-CIRI réclame la réintégration des expulsé.e.s politique au sein de l'UQAM de par cette campagne;

QUE L'AEESPC-CIRI encourage d'autres associations étudiantes modulaires de l'UQAM à se doter d'un mandat similaire;

QUE L'AEESPC-CIRI organise une augmentation des moyens de pression pour lutter contre les éléments ici mentionnés;

QUE L'AEESPC-CIRI organise et invite à organiser des actions créatives pour faire pression sur l'administration

de l'UQAM sur la question des expulsions;

QUE l'AEESPC-CIRI soit en grève 3 journées consécutives, les 9-10-11 novembre.

Dûment appuyé

3.5.1 Proposition d'amendement :

les 9-10-11 novembre 13, 14, 17 et 18 octobre et 7, 8, 9 novembre

Dûment appuyé

3.5.1.1 Proposition de sous-amendement, scinder :

les 13, 14, 17 et 18 octobre

7, 8, 9 novembre

Dûment appuyé

AU

3.5.1 a) Sur l'amendement maintenant scindé :

Les 13, 14, 17 et 18 octobre

Proposition de sous-amendement :

Les 13, 14, 17 et 18 Les 31 octobre, 1, 2, 3 novembre

Adopté à majorité

3.5.1 a) Sur l'amendement tel que scindé et sous-amendé:

Les 31 octobre, 1, 2, 3 novembre

Adopté à majorité

3.5.1 b) Sur la deuxième partie de l'amendement (scindé):

Les 7, 8, 9 novembre

Rejeté à majorité

Proposition d'amendement, ajouter :

QUE l'AEESPC réclame l'abolition du comité de discipline

Dûment appuyé

AU

3.5 Retour sur la principale telle qu'amendée:

QUE l'AEESPC-CIRI engage une campagne sur la précarité étudiante en portant une attention particulière à celle orchestrée par l'UQAM de par ses dérives autoritaires et son usage d'expulsions politiques pour empêcher l'organisation démocratique des étudiant.e.s;

QUE l'AEESPC-CIRI réclame la réintégration des expulsé.e.s politique au sein de l'UQAM de par cette campagne;

QUE l'AEESPC-CIRI encourage d'autres associations étudiantes modulaires de l'UQAM à se doter d'un mandat similaire;

QUE l'AEESPC-CIRI organise une augmentation des moyens de pression pour lutter contre les éléments ici

mentionnés;

QUE L'AEESPC-CIRI organise et invite à organiser des actions créatives pour faire pression sur l'administration de l'UQAM sur la question des expulsions;

QUE L'AEESPC-CIRI soit en grève 3 journées consécutives, les 31 octobre, 1, 2, 3, novembre

3.5.2 Proposition d'amendement, remplacer :

~~QUE L'AEESPC-CIRI engage une campagne sur la précarité étudiante en portant une attention particulière à celle orchestrée par l'UQAM de par ses dérives autoritaires et son usage d'expulsions politiques pour empêcher l'organisation démocratique des étudiant.e.s;~~

PAR

QUE L'AEESPC-CIRI engage une campagne dénonçant les dérives autoritaires de l'administration de l'UQAM et l'usage de répression politique pour empêcher l'organisation politique des étudiant.e.s

Dûment appuyé

Adopté à majorité

3.5.3 Proposition d'amendement, ajouter :

QUE L'AEESPC-CIRI invite fortement les professeur.e.s de sociologie à se repositionner sur la question des expulsions politiques et qu'elles en parlent à l'assemblée départementale du 21 octobre

Dûment appuyé

3.5.3.1 Sous-amendement :

invite fortement les professeur.e.s et chargé.e.s de cours

Dûment appuyé

Rejeté à majorité

3.5.3.2 Sous-amendement :

QUE L'AEESPC-CIRI invite fortement avec toute la bonne foi du monde les professeur.e.s de sociologie à se repositionner sur la question des expulsions politiques et qu'elles en parlent à l'assemblée départementale du 21 octobre, ce malgré toutes les tensions internes qu'elles peuvent vivre entre eux et elles

Dûment appuyé

AU

3.5.3.3 Sous-amendement, ajouter :

, parce qu'après tout, Sorbonne, pas Sorbonne, faut qu'on se positionne ☺

Dûment appuyé

AU

3.5.3.4 Sous-amendement :

Remplace le bonhomme sourire par un bonhomme clin d'oeil

Dûment appuyé

Rejeté à majorité

3.5.3 Retour sur l'amendement, tel que sous-amendé:

QUE L'AEESPC-CIRI invite avec toute la bonne foi du monde les professeur.e.s de sociologie à se repositionner sur la question des expulsions politiques et qu'elles en parlent à l'assemblée départementale du 21 octobre , ce malgré toutes les tensions internes qu'elles peuvent, parce qu'après tout, Sorbonne, pas Sorbonne, faut qu'on se positionne ☺

AU

3.5.4 Proposition d'amendement, ajouter :

QUE L'AEESPC-CIRI produise du matériel de mobilisation sur ces enjeux

Dûment appuyé

AU

3. 5. 5 Question préalable sur l'amendement et la principale :

Adoptée aux 2/3

3.5 Retour sur la proposition principale telle qu'amendée :

QUE L'AEESPC-CIRI engage une campagne dénonçant les dérives autoritaires de l'administration de l'UQAM et l'usage de répression politique pour empêcher l'organisation politique des étudiant.e.s;

QUE L'AEESPC-CIRI invite avec toute la bonne foi du monde les professeur.e.s de sociologie à se repositionner sur la question des expulsions politiques et qu'elles en parlent à l'assemblée départementale du 21 octobre, ce malgré toutes les tensions internes qu'elles peuvent vivre, parce qu'après tout, Sorbonne, pas Sorbonne, faut qu'on se positionne ☺;

QUE L'AEESPC-CIRI réclame la réintégration des expulsé.e.s politiques au sein de l'UQAM de par cette campagne;

QUE L'AEESPC-CIRI encourage d'autres associations étudiantes modulaires de l'UQAM à se doter d'un mandat similaire;

QUE L'AEESPC-CIRI organise une augmentation des moyens de pression pour lutter contre les éléments ici mentionnés;

QUE L'AEESPC-CIRI organise et invite à organiser des actions créatives pour faire pression sur l'administration de l'UQAM sur la question des expulsions;

QUE L'AEESPC-CIRI soit en grève les 31 octobre, 1, 2, 3 novembre;

QUE L'AEESPC réclame l'abolition du comité de discipline;

QUE L'AEESPC-CIRI produise du matériel de mobilisation sur ces enjeux.

Adopté à majorité

3. 6 Proposition de retourner au point « avis de motion»

Dûment appuyé

AU

2. Avis de motion (retour)

2.2 Proposition

Qu'un chapitre «politique de compensation» soit ajouté à la charte de l'AEESPC-CIRI

Que ce chapitre comprend un article 1 : Les animateurs, animatrices, secrétaires et gardien.ne.s du senti, lors des assemblées générales, se voient offrir un montant de 20\$ en vue de compenser leur temps;

Que ce chapitre comprend un article 2 : une compensation de 0,20\$ par KM est offert aux étudiant.e.s membres de l'AEESPC-CIRI qui participent à toute activité étudiante hors de l'UQAM autorisée par l'exécutif

Dûment appuyé

2.2.1 Proposition d'amendement, ajouter :

lors des assemblées générales et des activités de l'association modulaire

Dûment appuyé

Adopté à majorité

2.2.2 Proposition d'amendement, remplacer :

toute activité étudiante hors de l'UQAM autorisée par le conseil exécutif qui soit en harmonie avec les mandats de l'AEESPC-CIRI

Dûment appuyé

AU

2.2.3 Question préalable sur l'amendement et la principale :

Adoptée aux 2/3

2.2 Retour sur la principale telle qu'amendée:

Qu'un chapitre «politique de compensation» soit ajouté à la charte de l'AEESPC-CIRI

Que ce chapitre comprend un article 1 : Les animateurs, animatrices, secrétaires et gardien.ne.s du senti, lors des assemblées générales et des activités de l'association modulaire, se voient offrir un montant de 20\$ en vue de compenser leur temps;

Que ce chapitre comprend un article 2 : une compensation de 0,20\$ par KM est offert aux étudiant.e.s membres de l'AEESPC-CIRI qui participent à toute activité étudiante hors de l'UQAM qui soit en harmonie avec les mandats de l'AEESPC-CIRI

AU

2.3 Demande de constat du quorum : quorum n'est pas constaté

2.4 Proposition de plénière:

Que l'on tienne un plénière de 2 minutes sur le thème «plan d'action»

Dûment appuyé

AU

4. Fermeture

4.1 Proposition de fermeture de l'assemblée

Dûment appuyé

AU

Fermeture 17:20